

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE



E/CN.14/CAS.5/INF.1  
23 Octobre 1967

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Cinquième Conférence des Statisticiens Africains  
Addis-Abéba, 30 octobre - 10 novembre 1967

NOTE SUR LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ENFANCE ET LA JEUNESSE  
(Document préparé par le Secrétariat de l'UNICEF)

NOTE SUR LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

(Document préparé par le Secrétariat de l'UNICEF)

1. Objectif général - L'idée est de suggérer non pas un système parfait, mais les diverses étapes qui permettraient d'aboutir à un bon système.
2. Usagers des statistiques concernant l'enfance et la jeunesse - Les personnes qui s'occupent du bien-être et du développement de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre des Commissions de Planification et des Ministères des Finances, de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture, du Travail, du Développement Communautaire, des Affaires Sociales; certains départements universitaires et les instituts de recherches travaillant dans ce domaine; les Parlements, la presse et les dirigeants de l'opinion publique.
3. On peut discuter de la possibilité d'établir des statistiques sous trois angles principaux:
  - a - Recueil de renseignements sur le terrain. Les statistiques obtenues illustreront la situation actuelle et son évolution.
  - b - Etablissement et publication de statistiques de caractère administratif, concernant par exemple le nombre d'écoliers. Elles illustreront l'étendue des divers services.
  - c - Publication plus fréquente de statistiques déjà rassemblées, ou estimation plus poussée de ces statistiques. Il est entendu que les enquêtes spéciales - telles que les enquêtes de nutrition par échantillon - ne seront pas étudiées par les statisticiens.
4. Echantillonnage - Exactitude et rapidité raisonnable sont des éléments beaucoup plus importants que l'étendue même des domaines couverts. C'est pourquoi nous croyons que l'établissement de statistiques sur le terrain sera intensifié en tant que partie intégrante des enquêtes sur les ménages par échantillonnage. On peut également établir des statistiques de caractère administratif à partir de zones-échantillons, en conservant le même objectif de rapidité et d'exactitude.

5. Série chronologique - Pour commencer, une série d'indicateurs de base, montrant l'évolution de la situation de l'enfance et de la jeunesse, est nécessaire, afin de mettre en évidence l'effet des mesures prises. La fréquence de computation de ces indicateurs mérite discussion; elle pourrait se faire annuellement dans certains cas, et dans d'autres cas tous les cinq ans.

6. Les zones - Il est nécessaire de rassembler ces indicateurs par région géographique, du fait que la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. La division minima serait ville/milieu rural, mais en fait, il faudrait distinguer entre au moins 4 zones: ville/bidon-ville/zone rurale d'économie de marché/zone rurale d'économie de subsistance. En outre, il est probable que l'on ait aussi à procéder à une division par zone climatique, c'est-à-dire en zones humide et sèche. On estime que par la suite, tous les indicateurs discutés seront étudiés séparément pour un nombre choisi de zones.

7. Les groupes d'âge - Le groupe d'âge désigné par l'expression "enfance et jeunesse" varie selon l'usage et la convenance du pays. Il devrait s'étendre au moins jusqu'à 14 ans, et certains pays voudront le prolonger jusqu'à 19 ans, tombant alors dans les séries traditionnelles par tranche de 5 ans. S'il en est ainsi, il serait souhaitable de fixer la limite à la fin de la 17ème année, du fait qu'à cet âge, il ne s'agit plus de problèmes de l'adolescence à proprement parler.

#### Indicateurs spécifiques suggérés

Données démographiques. Naissances, décès, migrations vers ou en dehors de la zone, statut et taille de la famille, pour ce qui est des ménages/échantillons. Ces recherches seront probablement effectuées à une échelle permettant d'évaluer la population totale de la zone considérée, le taux de sa croissance et sa répartition par groupes d'âge. On doit pouvoir procéder à des divisions fonctionnelles ou opérationnelles dans les groupes d'âge, les problèmes de l'enfance ne coïncidant pas avec le traditionnel découpage par tranche de 5 ans. C'est ainsi qu'il nous faut disposer de la classification suivante: 0 à 1 an, 1 à 6 ans (il serait

préférable de diviser ce groupe en deux: celui de 1: à 3 ans, et celui de l'âge pré-scolaire de 4 à 6 ans); âge scolaire - défini selon les cycles du système d'instruction primaire du pays dont il s'agit, en général de 7 à 12 ans (à noter que l'instruction primaire peut comporter un premier cycle d'enseignement de 4 ans); enfin le groupe des jeunes et des adolescents de 13 à 18 ans. Par statut de la famille, on entend la famille au sens traditionnel ou élargi, la famille-noyau ou la mère avec ses enfants. C'est la taille du groupe assurant le soutien économique et social des enfants qui est significative.

Données économiques. Revenu de la famille par rapport à la taille de celle-ci. Quand le revenu en nature est aussi important que le revenu monétaire, on devrait en faire mention. Peut-être ce genre d'informations ne peut-il être obtenu que pour la famille-noyau ou pour la mère avec ses enfants lorsqu'il n'y a pas de père. Un autre facteur important serait la part des dépenses familiales consacrées aux enfants.

Mortalité infantile. Il serait de la plus haute importance de disposer de chiffres exacts pour un échantillon dans chaque zone, plutôt que des statistiques actuelles inexactes couvrant de vastes zones. On pourrait ainsi avoir des indications sur l'état général sanitaire et nutritionnel. Plus tard, on pourrait recueillir des informations sur la mortalité du groupe d'âge de 1 à 6 ans, ceci constituant un indicateur social plus sensible. Nous assumons que le nombre des enfants fréquentant un dispensaire de santé peut être relevé de statistiques administratives. Seul un système très perfectionné permettrait de relever les causes de décès des enfants et de morbidité, car il demande plus de personnel médical dans la zone-échantillon.

Consommation alimentaire de l'enfant. Bien qu'il serait extrêmement utile de connaître la consommation alimentaire de la famille, plus particulièrement si la consommation des adultes et celle des enfants étaient examinées séparément, nous pensons qu'il est impossible d'obtenir ce genre d'information, sinon par une enquête spéciale de nutrition. Avec un service de statistiques perfectionné, il devrait être possible de calculer la disponibilité des vivres (bilan de la disponibilité alimentaire de la FAC), dans chaque région géographique d'un pays.

Education. Par un traitement combiné sur une base commune des informations provenant d'enquêtes administratives aussi bien que d'enquêtes sur les ménages, on pourrait peut-être recueillir les informations suivantes:

- Enfants à l'école - comprenant les points suivants:

Enfants dans leur première année scolaire, et leur âge.

Enfants dans la 4<sup>ème</sup> ou dernière année du 1<sup>er</sup> cycle de l'école primaire s'il y a deux cycles - période considérée comme un minimum pour que l'alphabétisation reste acquise .

Enfants en dernière année d'école primaire.

Enfants et adolescents en 1<sup>ère</sup> et en dernière années de chaque cycle de l'école secondaire.

Enfants en milieu de scolarisation ou dans des écoles équivalentes post-primaires.

- Enfants hors de l'école (jusqu'à l'âge correspondant à la fin de l'école primaire) et degré de scolarité atteint.

Emploi. Les enfants cherchant du travail (employés ou non); leur âge. Il s'agit ensuite de connaître le genre de travail qu'ils cherchent.